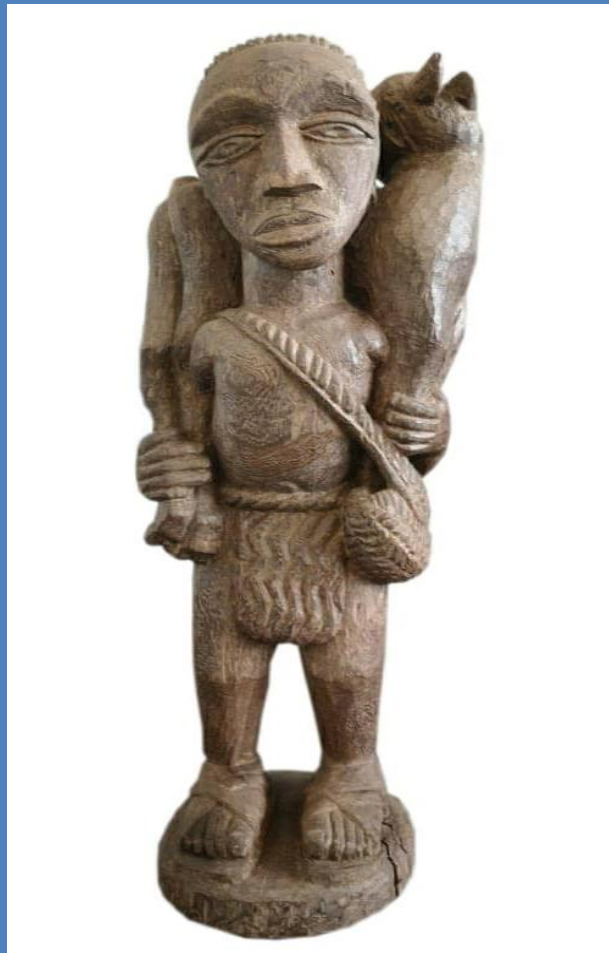


NTELA

_____ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 _____



ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Couverture : Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
E-mail : cura.congobrazza@gmail.com

NTELA

_____ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 _____

ISSN : 2789-3588

**Revue du Centre Universitaire de Recherche
sur l'Afrique (CURA)**

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
BP : 2642, E-mail : cura.congobrazza@gmail.com
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897

Publications semestrielles de la Revue NTELA

Directeur de publication

Yvon-Norbert GAMBEG

Rédacteur en chef

Jean Félix YEKOKA

Comité de rédaction

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodia Manckessi.

Comité scientifique

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

Infographie : Dreid Miché KODIA MANCKESSI

SOMMAIRE

Éditorial	13
------------------	----

Articles

I. HISTOIRE

Le génie politique gaullien à l'épreuve de la décolonisation de l'Afrique noire française (1940-1958) Emmanuel Ndzeng NYANGONE	17
Les fermes royales de palmiers à huile dans la stratégie de reconversion économique du royaume de <i>Danxomé</i> au XIX ^e siècle A. Dieudonné AWO, Eunock ODJOURANI	37
La province d'Anzico, de la vassalité Kongo, au royaume de Makoko (XVI ^e -XVII ^e siècles) Lucien NIANGUI GOMA	61
À propos du succès du référendum gaulliste du 28 septembre 1958 au Dahomey. De la responsabilité de l'élite dahoméenne à la suprématie du pouvoir français Korê Ébénézer SEDEGAN	75
Horus : exégèse des charges d'un héritier légitime (2798-1580 avant Jésus-Christ) Hugues Gildas Makoki	107
L'éducation au Loango à travers les contes et proverbes Martin Pariss VOUNOU, Raymond MENGA-POATY	123
Sociétés et industrie du fer dans la zone forestière de la Lékoumou aux XVIII ^e et XIX ^e siècles Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO	143
Félix Houphouët-Boigny et la paix économique en Côte d'Ivoire par la lutte contre les disparités régionales (1960-1993) Houphouët Jean Felix KOMÉANAN, Doyankang Fousseny SORO	161

La prise en compte du volet patrimonial dans les projets de développement socio-économique au Burkina Faso : cas du secteur P17 du permis minier Bomboré (commune de Mogtedo)

Noaga BIRBA, Rimpagnidé OUEDRAOGO 177

Côte d'Ivoire : la transition économique (1893-1945)

Koffi Antoine GOLÉ 199

Les projets de développement urbain de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire et leur impact socio-environnemental (1976-1998)

Ange Barnabé ADOFFI, Pascal Tano KASSI 219

L'aide extérieure, un outil indispensable dans le développement des pays du tiers-monde : l'exemple de la Côte d'Ivoire (1960-1990)

N'dri Laurent KOUAKOU 239

Stratégies de lutte contre le terrorisme en Afrique : cas du Bénin en Afrique de l'Ouest

Richard Codjo AKODANDE HONMA 265

Conséquences de la présence des réfugiés dans les villages d'accueil : cas de Ngaoundéré (Cameroun)

Richard TOMO DJAOWÉ 283

L'histoire nationale dans les programmes du cours secondaire général au Bénin (1987-2016)

Hermann W. ADIMOU, Arnaud Achille GBENASSOU GNIDEHOUE 299

II. GÉOGRAPHIE

Le recyclage des déchets du bois à Libreville et ses environs

Jérôme MABIKA 321

Les inégalités d'accès au service de collecte des ordures ménagères et à l'électricité dans l'agglomération de Libreville (Gabon)

Corine ADA NZOUGHE épouse OBOUNOU 345

Accès aux établissements d'enseignement secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : pouvoir des lieux ou lieux de pouvoir des claudos ?

Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA 357

Maraîchéculture féminine de contre-saison dans la préfecture de Tône au nord-Togo : implications socio-économiques et contraintes

Konnegbéne LARE 371

III. PHILOSOPHIE

La problématique de l'existence de la philosophie sociale moderne et l'horizon de l'émancipation universelle

Kouamé YAO 397

Le projet de paix perpétuelle de Kant

Yao Kra Marcelle AMANI 415

La renaissance de la science en Afrique par l'IA

Kpa Yao Raoul KOUASSI 431

L'État-nation et les performances intégratives du droit chez Jürgen Habermas

Yawo Agbéko AMEWU 451

La démocratie à l'épreuve de la question ethnique en Afrique subsaharienne : cas de la Côte d'Ivoire

Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 475

Éditorial

La publication en juin 2021 du premier numéro de la revue *Ntela* a eu un écho retentissant en Afrique et ailleurs, notamment dans les milieux institutionnels où la recherche occupe une place fondamentale. La cinquantaine de textes reçus dans la foulée du lancement de l'appel à contribution pour ce deuxième numéro témoigne de ce succès honorable, ainsi que de l'audience accordée à *Ntela*, particulièrement en Afrique noire francophone. Mais loin de tirer de ce succès une satisfaction béate, les membres du Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA), qui sont à l'initiative de cette revue, mesurent l'ampleur de la tâche et le poids de leur engagement dans cette entreprise complexe, tant par ses exigences que par les innombrables défis à relever au quotidien pour faire la promotion de la recherche au niveau du continent.

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

Vingt-quatre études composent la présente livraison qui constitue le premier volume du numéro deux de la revue *Ntela*. Leur mise en place procède d'un regroupement intelligent opéré sur la base de leur proximité scientifique et des passerelles que les disciplines d'où elles sont issues ouvrent les unes aux autres. En agissant ainsi, *Ntela* entend se positionner aux côtés d'autres revues qui encouragent et font la promotion de l'interdisciplinarité, voire de la transdisciplinarité, pour supplanter implicitement la *divide ut imperas*.

Trois axes constituent la charpente générale de ce premier volume numériquement dominé par l'histoire. La quinzaine d'articles constituant cette rubrique aborde des thématiques liées aux enjeux de décolonisation africaine, à l'économie, au patrimoine, à l'éducation traditionnelle sur la base des ressorts propres à la littérature orale. Les questions de développement, de la forge, de l'environnement, de la lutte contre le terrorisme et de l'exégèse sont analysées à la confluence des préoccupations d'anciennes monarchies (royaumes de *Danxomè* et d'*Anzico*) africaines.

La deuxième rubrique est formulée à partir de quatre textes issus du domaine de la géographie. La ville est ici le champ de réflexion principal choisi par les auteurs. Elle focalise les attentions à cause des problèmes de recyclage des déchets, d'accès à l'électricité et aux établissements d'enseignement secondaires, sans pourtant occulter le volet sur l'entrepreneuriat féminin, notamment dans le cadre de la maraîchéculture.

Ce volume se ferme avec série philosophique, composée de cinq textes qui interrogent l'existence humaine, les enjeux de l'émancipation en rapport avec le projet de paix perpétuelle et de renaissance de la science, ainsi que l'ethnicité saisi comme obstacle à la promotion de la démocratie.

Les lecteurs trouveront à travers les colonnes de ce numéro la matière nécessaire pour alimenter leurs propres réflexions.

Professeur Yvon-Norbert GAMBEG

Directeur de publication

I. HISTOIRE

Les fermes royales de palmiers à huile dans la stratégie de reconversion économique du royaume du *Danxomè* au XIX^e siècle

A. Dieudonné AWO*
Eunock ODJOUMANI**

Résumé

Le royaume du *Danxomè* connut une vie économique rythmée par l'évolution de l'économie-monde. Dans le cadre du capitalisme mercantile (XVI^e-XIX^e siècle), il fournit quinze millions de bras valides aux plantations et aux mines américaines. Ce commerce du "bétail humain" l'enrichit de biens de prestige, d'armes de défense et de moyens financiers qui le hissèrent au rang des plus puissants États du golfe du Bénin que les révolutions industrielles (1830-1890) obligèrent à une reconversion économique. Cette étude vise à déterminer la place des fermes royales de palmiers à huile dans la reconversion économique du *Danxomè* au XIX^e siècle. Dans cette logique, les documents écrits existants sur le *Danxomè* ont été dépouillés. L'enquête de terrain conduite à l'aide des techniques du choix raisonné et de boule de neige a permis d'interroger des descendants d'esclaves, de gardiens de fermes d'État, de commerçants royaux, de Yovogan et de Cabécères. Les données issues de ces sources et ressources bibliographiques sont traitées selon les approches d'analyse quantitative et qualitative. Il en résulte que plusieurs facteurs favorisèrent la reconversion économique du *Danxomè* sous le roi *Guézo* et ses successeurs. La politique visant à substituer l'*Élaeis guinéen sis* au "*Bois d'ébène*", pour répondre aux nouveaux besoins de l'Europe industrielle, induisit la création de 650 000 ha de palmeraies royales. Les régimes de palme récoltés et traités, de mains d'esclaves sédentarisés dans ces fermes, alimentèrent l'important commerce d'huile de palme du golfe du Bénin que la France voulut contrôler en conquérant ce royaume en 1894.

Mots-clés

Royaume de *Danxomè*, esclaves, palmier à huile, ferme royale, économie-monde.

*Enseignant d'histoire économique et sociale ; E-mail : awomania@yahoo.fr

**Docteur à l'EDP/FLASH/UAC Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; E-mail : odjounamieunock@gmail.com

Abstract

The kingdom of *Danxomè* experienced an economic life punctuated by the evolution of the world economy. Within the framework of mercantile capitalism (16th-18th centuries), it provided fifteen million able-bodied arms to American plantations and mines. This trade in "human cattle" enriched it with prestigious goods, defense weapons and financial means which raised it to the rank of the most powerful states of the Gulf of Benin that the industrial revolutions (1830-1890) forced to a economic reconversion. This study aims to determine the place of the royal oil palm farms in the economic reconversion of the *Danxomè* in the 19th century. In this logic, the existing written documents on *Danxomè* were examined. The field survey conducted using reasoned choice and snowball techniques interviewed descendants of slaves, state farm keepers, royal traders, Yovogan and Cabécères. Data from these sources and bibliographic resources are processed using quantitative and qualitative analysis approaches. It emerges from these analyzes that several factors favored the economic reconversion of *Danxomè* under King Guézo and his successors. The policy aimed at substituting the Guinean Elaeis for "Ebony" to meet the new needs of industrial Europe led to the creation of 650,000 ha of royal palm groves. The palm bunches harvested and processed in the hands of sedentary slaves on these farms fueled, in the Gulf of Benin, the important palm oil trade that France wanted to control by conquering this kingdom in 1894.

Keywords

Kingdom of *Danxomè*, slaves, oil palm, royal farm, world economy.

Introduction

La vie économique du *Danxomè* fut, à l'instar de celle de tous les royaumes côtiers de l'Afrique de l'Ouest, rythmée par l'évolution de l'économie-monde ; elle-même centrée sur l'Occident resté seul maître du jeu économique jusqu'à la fin du XX^e siècle (D. S. Sotindjo, 2017, p. 187). Pour satisfaire les besoins du capitalisme mercantile ayant marqué la première étape de cette mutation économique mondiale (D. S. Sotindjo, 2017, p. 24), le *Danxomè*, royaume solidement constitué

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

dans l'espace que les Géographes qualifient de "trouée guinéenne"¹, offrit des bras valides exportés dans les plantations de produits tropicaux (canne à sucre, tabac, café, cacao, indigo) et les mines américaines de métaux précieux (or, cuivre, fer, étain). Ce besoin en "bétail humain" pour répondre à la demande européenne de main d'œuvre servile induisit une brutale politique de la canonnière des rois d'*Agbomè* contre leurs voisins. Ces expéditions militaires permirent de conquérir de vastes territoires et de livrer près de quinze millions de captifs (N. L. Gayibor, 1985, p. 747) aux nombreux négriers ayant établi leur quartier général à la côte de l'Atlantique². En retour, la traite des Noirs l'enrichit de biens de prestige (pagens, miroirs, alcool, chaussures, parfum, perles, nappes de table), d'armes de défense (fusils, poudre à canon) et de moyens financiers (cauris) qui firent de lui l'un des plus puissants États du golfe du Bénin entre le XVII^e et le XIX^e siècles.

Mais à partir du XIX^e siècle, les deux révolutions industrielles européennes aggravèrent les difficultés internes du royaume et mirent à mal la florissante économie. Celle-ci ne renoue avec sa croissance normale qu'après avoir substitué les dérivés du palmier à huile (l'huile rouge et les palmistes) au "Bois d'ébène" dans sa réponse aux nouvelles exigences du capitalisme industriel naissant. Quelle place les fermes royales de palmier à huile ont-elles alors occupé dans cette reconversion économique du royaume de *Danxomè* au XIX^e siècle ?

Cet article vise à déterminer le rôle joué par les fermes royales de palmiers à huile dans l'offre du *Danxomè* à la demande internationale de matières premières, caractéristique de la deuxième phase de l'évolution économique mondiale au XIX^e siècle. À cet effet, des notes de voyages de missionnaires, des traités d'alliance entre nations européennes et souverains d'*Agbomè*, des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat et des statistiques commerciales sur le *Danxomè* sont consultés et systématiquement dépouillées dans plusieurs centres de documentation. Les informations tirées de ces abondantes sources et ressources bibliographiques sont complétées par des témoignages de descendants d'esclaves, de gardiens de fermes royales, de commerçants

¹ Il s'agit de cet espace du Golfe du Bénin situé entre les régions boisées du Nigeria oriental et du Ghana actuel caractérisé par une absence de grandes forêts et une population nombreuse et organisée.

² Ce nombre était de 14 980 025, composé de 13 344 100 captifs vendus entre 1641 et 1800 d'une part et de 1 635 925 achetés pendant la traite clandestine ayant duré de 1800 à 1850.

royaux (*Ahissigan* et *Ahissinon*), de *Yovogan*, de cabécères et traités au moyen de techniques d'analyse quantitative et qualitative puis organisés en trois parties. La première fait un état des lieux du royaume de *Danxomé* du XVII^e au début du XIX^e siècle. La deuxième analyse les facteurs favorables à la reconversion économique de cette monarchie et la troisième partie apprécie l'apport des fermes royales à la substitution des produits du palmier à huile au "Bois d'ébène" dans les exportations du *Danxomé* du XIX^e siècle.

1. État des lieux sur le *Danxomé* entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle

1.1. Un État constitué pied à pied dans le Golfe du Bénin

À la mort du roi *Kokpon*, en 1610, son fils *Do-Aklin* (ou *Dogbagli*) déchu du trône prit le *Kataklé*³ puis émigra avec les siens en direction du nord. Le groupe traverse la *Lama*⁴, arrive à *Iguédé*⁵ et s'établit à *Houawé* sur le territoire que le chef de terre *Akpahé Aïnon* lui fit don. Dès que *Dogbagli* mourut vers 1620, ses fils *Gangnihèssou* et *Dako* tuèrent *Wô* (chef des *Guédévi*) et *Akpahé Aïnon*. Ils soumirent les tribus *yorouba* de la région et clamèrent l'hégémonie des *Agassouvi* sur *Houawé*.

Alors que *Gangnihèssou* se rendit à *Allada* pour s'acquitter des rituels de son sacre en tant que roi de *Houawé*, son frère *Dako*, devenu *Dakodonou*⁶, profita de cette longue absence pour s'emparer du pouvoir. Au cours des campagnes bellicistes qu'il organisait pour étendre son espace vital, il tua *Agri*⁷ et logea son fils *Aho* sur sa tombe

³ C'est le siège d'*Agassou*, l'ancêtre éponyme des *Adja* ayant migré de *Tado*, leur berceau originel.

⁴ La *Lama* est la plus profonde entaille du bassin sédimentaire du sud-Bénin, faite de marnes et d'argiles de l'éocène et dans laquelle se développent des vertisols.

⁵ Il s'agit, selon Le Hérissé, dans son ouvrage intitulé *L'ancien royaume du Dahomey*, publié à Paris aux Éditions Larose en 1911, d'un royaume *yorouba* située sur le plateau sédimentaire entre les villes actuelles de *Cana* et de *Bohicon*.

⁶ *Dénou* est un *Aïzo* qui avait opposé un refus catégorique à la demande foncière excessive et cupide que lui formulait *Dako*. Mécontent de ce voisin trop avare, *Dako* le tua et enfouit son corps dans un jarre d'indigo qu'il fit rouler. D'où son nom tiré de la phrase suivante : « *Dako* hou *Dénou* bo ahozin bligbo » (*Dako* a tué *Dénou* et la jarre d'indigo se mit à rouler).

⁷ *Agri* est un Chef *Guédévi*.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

qu'il fit appeler *Agriomè*. *Aho* devient roi sous le nom de *Houégbadja*⁸ en 1645 et poursuit l'expansion de son territoire. À la manière de son défunt père, il élimine le chef *Dan*⁹ et établit son fils *Akaba* sur sa tombe qui prit le nom de *Danxomè* (dans le ventre de *Dan*), tue *Ahouissou*, le chef de *Oungbègamè*¹⁰, contraint le chef yoruba d'*Agouna*¹¹ à l'abdication et lie une amitié de circonstance avec *Noukounmoké*, le chef de *Djalloukou*¹² (R. Cornevin, 1981, p. 97). Sur ce vaste territoire ainsi conquis, *Houégbadja* joint son domicile d'*Agriomè* à celui de son fils *Akaba* de *Danxomè* et en fit un grand palais protégé par une puissante fortification semi-circulaire appelée *Agbo* en *fongbé*. De l'intérieur de ce rempart (*Agbomè*), *Houégbadja* régna sur tout le peuple assujetti fait d'habitants libres (*Anato*) et d'esclaves (*Kanoumon*) tous, vivant hors du rempart (*Agbogoudo*)¹³.

Succédant à son père *Houégbadja* en 1685, *Akaba* orienta sa première opération militaire contre les *Ouémènou*. Ceux-ci lui opposèrent une résistance héroïque qui l'obligea à se tourner d'abord contre les chefs de *Gboli* et de *Sinwé*, qu'il soumit sur la rive gauche du fleuve *Couffo* (R. Cornevin, 1981, p. 100). Dès qu'il revint à la charge des *Ouémènou*, quelques mois plus tard, il ne put conduire les opérations à terme. Sa mort subite en 1708¹⁴, contraignit le Conseil royal à lui substituer secrètement *Tassi Hangbé*, sa sœur jumelle, qui réussit à maintenir la troupe au combat jusqu'à l'exténuation complète

⁸ Un jour, *Agbokanzo*, chef du village *Guédévi* appelé *Tohoué*, fit allusion aux origines des *Agassouvi* depuis le lac *Ahéme* et dit qu'ils ne sont que des « Poissons qui ont abandonné l'eau pour venir vivre sur la terre ferme ». *Aho*, ayant appris l'histoire, se vengea, quelques temps après. Il attaque ledit village, tue son chef irrévérencieux en lui rétorquant : « Houé gbè adja ma y'adja » (Le poisson qui a évité la nasse n'y retourne plus). Dès ce jour, *Aho* prit le nom fort et devient *Houégbadja*.

⁹ Pour avoir refusé de lui céder l'espace demandé.

¹⁰ Il s'agit d'une communauté Fon située à environ 13 km plus au nord.

¹¹ Il s'agit d'une localité yorouba située à environ 50 km plus au nord.

¹² *Djalloukou* est une autre localité yorouba située à environ 80 km plus au nord-ouest.

¹³ Une autre version de ce récit de fondation présentée par Anselme Guézo, dans les pages 23 et 24 de son mémoire de maîtrise d'histoire soutenu en 1978 raconte que *Houégbadja* aurait été introduit au Conseil des Chefs des différentes tribus *Guédévi*, vivant sur le plateau, par son ami *Koli*. Pendant longtemps, les différents Chefs *Guédévi*, appelés *Migan* (notre Chef), ayant assuré la direction du Conseil à tour de rôle d'un an, furent tous séduits par la générosité de *Houégbadja*, la qualité de ses interventions et l'efficacité de ses conseils. Ainsi, le jour où il manifesta son désir d'assumer la fonction de *Migan*, sa demande ne reçut la moindre résistance. Mais, dès qu'il s'est emparé du pouvoir, il ne s'en démit qu'à sa mort.

¹⁴ *Akaba* a été brutalement emporté par la variole.

de *Yahassè Kpolou* abattu à Lissèzoun, à 4 km au nord-ouest de Bohicon. *Dossou Agadja*, établit au trône en 1708¹⁵ capitula devant Oyo qui le condamna au paiement du *Ayogban*¹⁶. Pour s'assurer la fourniture régulière des éléments constitutifs de ce lourd tribut de sujétion ainsi que le contrôle du commerce avec les Européens, *Agadja* jeta son dévolu sur *Allada* qu'il détruisit en 1724, prit *Sahè* en 1727, occupa *Djêkin* vers 1730, incorpore le régiment des Amazones (les *Minon*) à son armée régulière et marcha sur les *Houéda* et les cités *Popo*. Mais il essuya trois échecs successifs contre les *Mahi* de *Gbowèlè* et de *Paouignan* avant de mourir en 1732. Son fils *Tégbéssou* fait roi, battit et tua *Tèfouin*¹⁷, cracha sa colère sur les *Zâ*¹⁸, mata la guérilla *houéda* soutenue par les *Popo*, reprit possession de *Ouidah* puis y installa de nombreuses familles *fon* en 1741¹⁹. En 1774, son fils *Kpengla* rasa les *Séré* de *Tchi*²⁰, détruisit *Ekpè* en 1778, envahit *Badagri* en 1784, saccagea *Iwoyé* (à 15 km d'*Idigny*) puis tira sa révérence en 1789. Son successeur *Agonglo* n'eut pas de gloire militaire particulière si ce n'est la destruction de *Djalouma* et la soumission de *Dovi-Somè* en 1796. Par contre, *Guézo*, intronisé en 1818, libéra le *Danxomè* du joug d'Oyo, s'empara ensuite de *Kpaloko*, prit les villages *Mahi* les uns après les autres jusqu'à *Hundjroto* qu'il rasa après avoir déplacé son marché et ses occupants en direction d'*Agbomè*. Il livra la guerre aux *Shabè* et tua leur roi appelé *Ekotchoni* en 1835 (E. Dungla, 1951, p. 67),

¹⁵ À la mort du roi *Akaba*, son fil *Agbo Sassa*, était encore mineur et ne pouvait lui succéder. Alors, le Conseil des Anciens intronisa la reine *Tassi Hangbé* qui, après une courte et peu glorieuse régence, d'abdiqua au profit de son frère *Dossou*.

¹⁶ C'est le tribut que les souverains d'Agbomè commencèrent par verser à l'*Alafin* d'Oyo dès 1712 et, ceci tout le long de leur période de vassalité. Ce tribut était globalement composé de 41 jeunes hommes, 41 jeunes filles, 41 fusils, 41 barils de poudre à canon, 41 ballots chacun 41 pièces de pagnes, etc.

¹⁷ C'est le chef des *Hodja*, près d'*Agonlin*, qui avait facilité l'invasion yoruba du Danhomè ayant valu à *Tégbéssou* plusieurs années d'otage à Oyo.

¹⁸ Ils sont situés à 20 km environ à l'est sur la rive droite de fleuve Zou. Edouard Dunglas raconte, dans l'un de ses travaux connus sous le titre « Contribution à l'histoire du moyen Dahomey (XIX^e-XX^e siècle) », paru dans les *Etudes dahoméennes* en 1951, que les habitants de *Zâ* vinrent perturber les travaux d'inhumation de *Ouandjilé*, la mère de *Tégbéssou*, protestant de ce que son royaume ne s'étendait pas jusqu'à chez eux. En le laissant agir ainsi, il risque d'avoir besoin, un jour, de leurs narines pour enterrer le reste des membres de sa famille. Devenu roi, *Tégbéssou* ne pouvait laisser impunie une telle humiliation.

¹⁹ On les retrouve très nombreuses dans les quartiers *Fonsramè*, *Boyasramè*, *Kaosramè*, etc.

²⁰ Ce sont des populations résidentes entre Grand Popo et le lac Ahémé.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

ravagea *Atakpamè* en 1840 (R. Cornevin, 1981, p. 122), marcha sur les *Egba* de *Léfou-Léfou* avant de capituler devant *Abéokuta*. Son fils *Glèlè* qui lui succéda en 1858 détruisit, l'une après l'autre, la plupart des principautés yorouba²¹ de l'est sans jamais pu venir à bout d'Oyo ni d'*Abéokuta* restés les plus redoutables ennemis du *Danxomé* jusqu'à la reddition du roi Béhanzin au général français Dodds en 1894.

En somme, le royaume de *Danxomé* fut constitué pied à pied pendant trois bons siècles. Il s'étendit de la mer jusqu'aux monts des *Mahi* sur plus de 200 km au Nord et sur environ 100 km du fleuve *Couffo* à l'Ouest au fleuve *Ouèmè* à l'Est. Cette tradition, qui consiste à « faire du *Danxomé* un État toujours plus grand et plus puissant », scrupuleusement respectée par les différents souverains qui se sont succédé sur le trône des *Houégbadjavi*, eut également un impact significatif sur la mise en place de la structure administrative ayant favorisé l'essor économique de cette monarchie.

1.2. Une organisation administrative de développement économique

L'organisation du pouvoir au *Danxomé* traduit, non seulement les ambitions politiques des souverains ayant travaillé à sa création, mais aussi leurs motivations économiques profondes. En effet, dès que *Houégbadja* devint roi en 1645, il prit d'abord soin de remettre l'ordre sur le plateau en interdisant tout règlement de compte personnel et en plaçant l'exercice de la peine de mort sous son autorité exclusive. Il répartit, ensuite le corps social en trois catégories distinctes : les *Ahovi*²², les *Anato*²³ et les *kanoumon*²⁴. Au sein des *Anato*, il nomma six *Gbédjénon* (ministres) dont cinq résidaient à l'intérieur du royaume et un vivait à l'extérieur. Au nombre des *Gbédjénon* de l'intérieur, il y avait *Migan*, premier ministre chargé des affaires militaires dont il coordonnait les expéditions avec *Gahou* (Chef d'Etat-major de l'Armée), *Kpossou* (chef de l'infanterie) et *Sogan* (chef de la cavalerie). *Mêhou*, ministre de l'intérieur, portait la voix du souverain au cours des assises. *Adjaho*, intendant du palais, était en même temps *Lèguèdè* (chef de la police) du royaume. *Tokpo*, ministre de l'agriculture s'occupait aussi des questions foncières. *Binanzon* était, quant à lui, chargé de la

²¹ Il s'agit de *Idallé*, *Aworo*, *Ibiyan*, *Tobolou*, *Idjohoun* et *Ofia*, *Idigny*, *Ichaga*, *Edjio*, *Obaninsounwa*, *Illadji*, *Atassa*, *Okélé*, *Iweré*, *Ayétoro* et *Igana*,

²² Princes et princesses de la cour.

²³ Hommes et femmes libres.

²⁴ Les esclaves.

trésorerie royale. *Akplogan*, sixième ministre installé à *Allada*, organisait les cérémonies annuelles d'*Agassouvi*, l'ancêtre éponyme de tous les *Alladahonou*. Ces six ministres assurèrent la gestion du royaume sous les différents souverains qui se sont succédé sur le trône jusqu'à *Kpengla* qui institua le poste de *Yovogan*, le septième ministre. Il était établi à Ouidah où il représentait le roi et traitait de toutes les affaires (économiques surtout) que les Européens, installés sur la côte, portaient à sa connaissance et en rendait compte à *Mèhou*.

Le roi *Houégbadja* procéda également à la décentralisation du pouvoir par la création des *Tokponla* (provinces) administrés par les *Tokponla-hossou* (gouverneurs). Ces *Tokponla*, subdivisés en *Tô* (villages), étaient gérés par les *To-hossou* (chefs de villages). Ces différents fonctionnaires royaux étaient renforcés dans leurs tâches par de nombreux autres agents. C'est le cas des *Dénou-gan*²⁵ (douaniers), des *Donkpè-gan*²⁶, des cabécères, des *Ahissigan*²⁷, des *Ahissinon*²⁸, des *Dègan*²⁹, des *Xeni*³⁰, etc. (J. Pliya, 1970, p. 91) qui œuvrèrent pour la prospérité économique du royaume.

1.3. Une monarchie en proie à de nombreuses difficultés économiques

La particularité de la politique économique du *Danxomè* au début du XIX^e siècle, fut sa capacité à allier le contrôle étatique à l'autonomie villageoise (K. Polanyi, 1968, p. 137). En effet, bien avant l'arrivée des *Agassouvi* sur le plateau des *Guédévi*, l'agriculture était organisée dans le cocon lignager, un cadre spatial réduit à l'échelle du *Hennu*³¹ dont le chef (*Hennugan*) répartissait équitablement les terres entre les *Xôli*³² pour faciliter une production autonome avec des outils (coupe-coupe, houe, etc.) appartenant à toute la communauté (A. Guézo, 1978, p. 33).

²⁵ Agents royaux dont le rôle était de percevoir l'impôt, de lever les troupes et d'assurer la défense de la zone couverte par leur charge.

²⁶ Représentant des jeunes de chaque village qui se constituent en association d'entraide pour la réalisation de différents travaux.

²⁷ Commerçants royaux qui animaient les échanges à Ouidah avec les Européens installés à la côte.

²⁸ Commerçants privés qui animaient les échanges dans les marchés locaux.

²⁹ Chefs-chasseurs des différents villages.

³⁰ Responsables des producteurs agricoles (*Glétanou*) de chaque région.

³¹ Famille élargie qui regroupe, au sein du *Xué*, aussi bien les personnes vivantes, les ancêtres décédés que les enfants qui naîtront.

³² C'est l'unité familiale qui comprend le père, la mère et les enfants.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

Dès son établissement au milieu du XVII^e siècle, le pouvoir *Alladohonou* maintint cette organisation agraire décentralisée à la différence que dorénavant, les travaux agricoles étaient conduits par le *Donkpè*³³ de chaque village sous le contrôle du *Donkpègan* (le chef) nommé par le roi et installé par *Migan*. Mieux, autour des villages, des *Glétanu* (paysans libres) s'installaient, avec leurs familles, sur de vastes terres fertiles et se spécialisaient dans la production d'une seule et même spéculon. À leurs côtés, se tenaient aussi d'autres grandes fermes contrôlées par des cabécères et entretenues par des esclaves pour le compte du roi.

L'ensemble de la production était organisé par le *Tokpo* qui, aidé du *Xeni*³⁴, déterminait les quantités à produire, précisait les spéculons à restreindre³⁵, identifiait les producteurs à spécialiser³⁶ et annonçait les rotations culturales à adopter dans chaque région agricole. Cette politique agricole ainsi mise en œuvre permettait d'approvisionner régulièrement le palais en produits vivriers de tous genres et de subvenir aux besoins alimentaires de toute la population. Les excédents de récoltes étaient vendus dans les marchés de gros tenus par les *Glétanu* et les marchés de détails animés par les *Ahissinon*. Dans ces marchés, les prix étaient fixés par le roi à une marge de 20% près pour permettre aux détaillants d'y tirer leurs bénéfices. De leur côté, les artisans arrimaient leurs prix sur la quantité de matériaux utilisée et le temps consacré à la fabrication de l'article (A. Guézo, 1978, p. 55). Le cauris intervint fortement dans les échanges qui donnaient lieu à diverses taxes prélevées en nature et en espèce au près des *Ahissinon* recensés avec à la loupe par le *Axinon* (chef du marché). Les recettes³⁷ affectées à la cour s'ajoutaient aux autres produits fiscaux collectés (*Amlonkuê*³⁸ et *kuzu*³⁹) pour renflouer la trésorerie royale.

³³ C'est une sorte d'association de jeunes constituée pour accomplir les tâches les plus harassantes du village : labourer les champs, élever les murs des cases, couvrir les toits, etc.

³⁴ Il s'agit du paysan libre qui est choisi par le roi pour être le chef de tous les *Glétanu*.

³⁵ Nous avons le piment et le poivre, notamment.

³⁶ Nous avons ceux qui produisent le miel, le sel et l'huile de palme.

³⁷ Les recettes collectées sont réparties en trois lots : le premier est versé à *Aïzan* (la divinité du marché), le deuxième revient au *Axinon* et le reste remonte à la cour.

³⁸ C'est la taxe sur le sommeil ou l'impôt de capitation perçu sur chaque *daxomènu* au cours de la période. Il est institué par le roi *Hougbadja* et est payé en espèce.

³⁹ C'est un impôt en nature prélevé sur la production agricole après un recensement minutieux. Il se fait par *Tokpo* qui, aidé du *Xeni*, des *Houmèkponto* et des *Tonoukoin*

Bien que restrictifs, les échanges avec l'extérieur n'étaient pas un monopole royal strict. À travers un système d'équivalence axé sur le "sorting"⁴⁰ et le "tradeounce"⁴¹, les représentants royaux de Ouidah⁴² (*Yovogan*, *cabécères* et *Ahissigan*) troquaient les captifs de guerre, les esclaves achetés sur les marchés intérieurs (*Cana* au sud d'Agbomè et *N'gbadjo* dans le royaume *Igbo-Idaatcha*), les produits agricoles⁴³ et le sel⁴⁴ contre des fusils, de la poudre à canon, des cauris, du tabac, des tissus de différents motifs, de l'eau de vie, des pipes, des vêtements et des miroirs importés d'Europe⁴⁵. Les énormes revenus (matériels et financiers) tirés de la traite des esclaves sur la longue durée, ajoutés aux multiples taxes, droits et impôts (en nature et en espèce) perçus auprès des différents trafiquants et reversés au trésor d'Agbomè par le *Yovogan*, firent du *Danxomè* l'un des plus puissants royaumes du golfe du Bénin jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Mais, au début du XIX^e siècle, cette florissante économie régionale s'affaissa sous le coup de trois obstacles majeurs⁴⁶. Dans ces conditions, les nombreuses factoreries établies à *Ouidah* fermèrent leurs portes l'une après l'autre, faisant ainsi passer les exportations *danxoméennes* de 10 150 esclaves en 1776 à seulement 3 605 en 1787, soit une chute de 64,5% en une décennie. Pour éviter de perdre tous les avantages liés à ce commerce du "bétail

procède au décompte de tous les greniers, village par village de peur d'oublier certains producteurs.

⁴⁰ Mots anglais, il désigne une combinaison de différents articles marchands constituant une unité de valeur.

⁴¹ Il s'agit de l'unité monétaire équivalant au sorting.

⁴² Le roi du *Danxomè* est le seul à vendre aux Européens. Mais, des raisons liées à l'interdit qui l'empêche de voir la mer, il se fait représenter à la côte par ses hommes de main.

⁴³ Le maïs, l'huile de palme, l'igname surtout.

⁴⁴ Il alimente un actif commerce régional entre la Gold Coast et la côte des esclaves.

⁴⁵ Pour chaque esclave homme vendu, le roi pouvait recevoir au choix l'équivalence 100 francs en cauris, 5 dames-jeannes d'eau de vie, 50 pièces de Calicot, 300 livres de poudre, 25 fusils, 45 barres de fer ou 12 pièces de guinée blanche. Pour une femme livrée, il pouvait également choisir entre 10 pièces de guinée de n'importe quelle couleur, 20 grosses pipes à fumer d'Hollande ou 10 pièces choisies parmi les autres variétés de tissus.

⁴⁶ Les *Houéda* qui ont échoué dans toutes leurs tentatives de reconquête de *Ouidah* jusqu'en 1763, se mirent à perturber la paix sur la côte en y organisant des razzias perlées. Les traitants européens, accablés par les nombreuses taxes sur la traite, provoquent le déclin du marché d'esclaves de *Cana* en détournant les navires battant pavillon à *Ouidah* vers les rades plus sûres telles *Grand-Popo*, *Porto-Novo*, *Badagri* et *Lagos*. Dans leurs réflexions profondes, les théoriciens du capitalisme industriel en arrivent à envisager l'abolition de la traite des esclaves.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

humain", le roi *Adandozan* prit de nouvelles mesures⁴⁷. Mais, la reprise observée en 1807 (4 813 esclaves vendus) ne put arrêter la déconfiture économique, tant elle était suivie de sérieuses difficultés sociales : persistance du vol à *Ouidah*, insécurité sur les routes commerciales et mécontentement des dignitaires à la cour d'*Agbomè*.

Le *Danxomè* ne se remit entièrement de cette crise qu'à l'avènement du roi *Guézo* qui profita des conditions locales et internationales favorables pour faire passer l'économie du royaume, fondée la vente des esclaves, à celle rivée sur deux dérivés du palmier à huile (huile rouge et palmistes), fruits de ces mêmes esclaves.

2. Facteurs favorables à la reconversion économique du *Danxomè* au XIX^e siècle

2.1. Les révolutions industrielles européennes et leurs exigences

Le capitalisme mercantile fondé sur la traite des Noirs transatlantique (XVI^e-XIX^e siècle), favorisa les efforts scientifiques et technologiques qui débouchèrent sur les révolutions industrielles nées en Angleterre (1830) et en Allemagne (1896) qui firent aboutir les mouvements antiesclavagistes et abolitionnistes conduits par les philanthropes anglais⁴⁸ depuis le XVII^e siècle (D. S. Sotindjo, 2017, p. 37).

Ce combat graduellement gagné sur la traite négrière grâce à la substitution victorieuse de la machine agricole à l'esclave dans les plantations et les mines sud-américaines, imposa de nouvelles exigences aux nations européennes fraîchement industrialisées⁴⁹. Celles-ci n'eurent plus d'autre choix que de réorienter leurs intérêts économiques des riches colonies sucrières américaines de la Californie, de Saint-Domingue, de la Jamaïque, etc. (M. Vidéglà, 2012, p. 6) vers l'Afrique où l'on devra désormais maintenir le nègre chez lui pour vendre les produits issus de son labeur, plutôt que de continuer à l'acheminer vers le Nouveau Monde où il devient de plus en plus encombrant, voire inutile. Dès lors,

⁴⁷ Ils reprirent en main le contrôle des réseaux du trafic, déchurent leurs représentants à *Ouidah* de leurs fonctions et les enrôlèrent dans l'armée, intensifièrent les raids pour se procurer plus de captifs et briser la concurrence des ports voisins, sacrifièrent des offrandes aux dieux et multiplièrent les ambassades en direction des nations esclavagistes.

⁴⁸ Il s'agit de Wilber-force, Sharpe, Macauley et Clarkson, notamment.

⁴⁹ Il faudra désormais aller chercher Outre-mer des matières premières pour le fonctionnement des industries naissantes et y trouver les débouchés conséquents pour la production manufacturée.

tout l'échafaudage savamment monté autour de ce commerce du "bétail humain" amorça sa propre ruine. La Grande Bretagne fut la première nation à y détourner le regard en 1807. La France en fit de même en 1848. Le Portugal, le Brésil et l'île de Cuba, restés agricoles, animèrent la traite clandestine avec certaines régions d'Afrique⁵⁰ tout au long de la première moitié du XIX^e siècle (D. S. Sotindjo, 2017, p. 38). Mais à partir de 1850, le gouvernement brésilien rompit totalement avec la pratique esclavagiste. Les États-Unis d'Amérique y renoncèrent après la guerre de sécession (1861-1865). L'interdiction, par le président Abraham Lincoln (1860-1865), de la construction de vaisseaux négriers sur tous les chantiers navals ouverts sur le sol américain, paralysa la traite cubaine à laquelle le tarissement des sources africaines d'approvisionnement en esclaves et la fermeture des marchés négriers américains vinrent mettre définitivement fin.

Dans ce nouveau contexte caractérisé par le déni de la traite du "Bois d'ébène", les nations esclavagistes durent se convertir au commerce des matières premières tropicales, notamment l'huile de palme. Ce produit présentait des perspectives radieuses dans le royaume de *Danxomè*.

2.2. Le palmier à huile dans le paysage naturel dahoméen

Le territoire occupé par le royaume de *Danxomè* au XIX^e siècle présentait, dans sa partie méridionale⁵¹, des conditions pédologiques et climatiques assez favorables à l'agriculture⁵² (D. Juhé-Beaulaton, 1998, p. 2), notamment à l'*Elaeis guineensis* qui y poussait naturellement tel que témoigné dans les récits de voyage de plusieurs Européens de l'époque. Bosman, qui était en visite à *Ouidah* au début du XVIII^e siècle, déclara avoir vu du palmier à huile un peu partout dans le pays et qui n'était exploité uniquement que pour son vin (H. Bosman, 1705,

⁵⁰ Il s'agit du Mozambique, de l'Angola, de *Ouidah*, de *Koutonou*, de *Sèmè*, de Lagos, etc.

⁵¹ La partie méridionale s'étend de l'océan Atlantique, au Sud, jusqu'à la hauteur d'Abomey au 7°30 latitude nord.

⁵² Dans cette partie, la plaine côtière, assez douce, alterne avec des cordons littoraux entrecoupés par des bas-fonds marécageux et des lagunes. À ce relief, succèdent des plateaux argilo-sableux de faibles altitudes scindés en deux par la dépression de la Lama (orientée Est-Ouest). Le climat subéquatorial qui règne dans cet espace fait de lui une zone à pluviométrie ambivalente : la pluviométrie moyenne (1 150 à 1 350 mm d'eau par an) couvre la partie orientale (*Porto-Novo*, *Dangbo*, *Adjohoun*, *Avrankou*, *Pobè*, *Sakété*, *Allada* et *Hinvi*) tandis que celle limite (1 000 à 1 100 mm d'eau par an) domine la région occidentale comprenant *Ouidah*, *Lokossa*, *Athiémé* et *Abomey*.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

p. 420). D'autres auteurs (Guillevin, 1862 ; Repin, 1863 ; Burton, 1864 ; Buzon, 1893 ; Albéca, 1895) confirment la présence, sur le plateau des *Watchi* de *Lokossa*, d'*Agoméséva* et d'*Athiémé* entre la rive gauche du fleuve *Mono* et le lac *Ahémé*, d'importants îlots de palmiers à huile dont l'exploitation se limitait à la satisfaction de simples besoins des indigènes en amandes et en huiles (D. Juhé-Beaulaton, 1998, p. 5). Le palmier à huile était aussi en abondance dans le paysage situé entre la côte et le confluent des fleuves *Zou* et *Ouémé* (à une centaine de kilomètres à l'intérieur du territoire) et qui couvre toute la dépression de la *Lama*, la zone de *Toffo* et de *Sèhouè*. Snelgrave ayant séjourné sur le plateau d'*Allada* de 1732 à 1735, affirme avoir été frappé par l'impressionnante présence du palmier à huile en tant qu'espèce florale dominante du couvert végétal de type forestier de la zone (D. Juhé-Beaulaton, 1998, p. 4). Dans leurs travaux de recherche, plusieurs autres auteurs européens⁵³ ont rivalisé d'éloges sur les peuplements spontanés de palmier à huile de ce plateau d'où des populations, nombreuses et très actives, tiraient de l'huile. Une partie de cette huile entrait dans leur alimentation et le reste était cédé aux Européens qui l'exportaient de *Ouidah* jusqu'en Angleterre où elle était utilisée comme lubrifiant des dégraisseurs de laine, des savonneries et des stéarinerie (R. Norris, 1790, p. 123). Il en est de même des régions d'*Adjohoun*, de *Dangbo*, de *Kétou*, de *Pobè*, de *Porto-Novo* et de *Sakété* à l'Est, plus précisément entre le fleuve *Ouémé* et la frontière nigériane où les descriptions du paysage végétatif font état de forêts entièrement peuplées de palmiers à huile dont une infime partie est exploitée par les populations locales.

Cette forte présence naturelle de l'*Elaeis guineensis* au *Danxomè*, au début du XIX^e siècle, justifiait les pressions de toutes sortes exercées par les puissances européennes sur son roi afin que celui-ci organisât au mieux son exploitation dans le cadre de sa reconversion économique.

2.3. Les pressions européennes visant à valoriser l'"or rouge" Danxoméen

Jusqu'au début du XIX^e siècle, souverains et grands dignitaires *danxoméens* n'accordaient pas le moindre intérêt commercial à l'*Elaeis guineensis* qui inondait le paysage méridional du royaume. Ignorant en toute innocence la valeur marchande de cette ressource ligneuse et trouvant dans le trafic négrier, encore florissant à l'époque, le moyen le

⁵³ Il s'agit, entre autres, de Robert Norris (1790), Guillevin (1862), Repin (1863), Burton (1864), Buzon (1893), Albéca (1895).

plus facile de se procurer de larges bénéfices, ceux-ci vendaient systématiquement les esclaves qui passaient dans leurs mains sans songer à les mettre au travail pour entretenir les palmiers en pousse libre, récolter les régimes et extraire des fruits, de l'huile rouge à vendre (D. Juhé-Beaulaton, 1998, p. 9).

Pour les inciter à remplacer progressivement la traite des esclaves par le commerce légal d'huile de palme, les Européens mirent la main à la pâte, à partir de 1832. Ils exploitaient les palmeraies de *Ouidah* par le biais de leurs agents qui échangeaient régulièrement d'importantes quantités d'huile de palme contre des épices et de l'ivoire sur la rade. N'ayant toujours pas perçu leur intérêt à s'investir dans la production agricole jusqu'en 1839, des ambassades et autres missions diplomatiques se multiplièrent en direction d'*Agbomè*, (1840-1865) où elles tentèrent de persuader le roi *Guézo* de la nécessité de valoriser ce potentiel agricole.

La Grande Bretagne fut la première nation européenne à faire succéder missionnaires, officiers de marine, consuls et commerçants auprès de ce souverain⁵⁴ (E. Forbes, 1851, p. 186). La France entra dans la danse en 1843⁵⁵ (R. Cornevin, 1981, p. 273) où André Brue, agent général de la maison Régis, fut reçu à la cour d'*Agbomè* par le même roi. À cette occasion, *Guézo*, flatté de la présence continue de la France au Dahomey et satisfait des propositions alléchantes à lui faites⁵⁶, offrit à son hôte l'accueil que ses ancêtres réservaient aux directeurs du fort français (R. Cornevin, 1981, p. 276). Mieux, il autorisa Victor Régis l'aîné à occuper le Fort de *Ouidah* et promit aide et protection à tous ses agents (D. Juhé-Beaulaton, 1998, p. 11). Dans la lettre qu'il adressa à la France, en 1850, par le biais de Blanchely, un autre agent de la maison Régis résidant à *Ouidah*, *Guézo* émit le vœu d'un traité qui scellerait l'alliance franco-danxoméenne autour du nouveau commerce.

⁵⁴ 16 missions au total, au cours desquelles les émissaires anglais expliquèrent au souverain qu'en encourageant l'exploitation des palmeraies, par des captifs, son royaume se développerait davantage et lui-même deviendrait un roi très puissant.

⁵⁵ Deux véritables ambassades : celle du Capitaine de vaisseau A. Vallonet et du lieutenant de vaisseau Guillevin se succédèrent, entre 1856 et 1858, au palais du roi Ghézo.

⁵⁶ Les facteurs du succès de cette mission sont au nombre de trois. La proposition faite au roi du *Danxomè* par Victor Régis, au nom de la France, de percevoir un tribut annuel comprenant des droits sur chaque navire au débarquement de marchandises à *Ouidah* et une dîme à l'embarquement d'huile de palme. Les deux obusiers offerts en cadeau au roi Ghézo par Lartigue en témoignage de leur vieille amitié et la prudence observée par la France en délaissant le projet de suppression de l'esclavage.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

Son souhait se réalisa le 1^{er} juillet 1851, date à laquelle il signa d'une croix d'illettré le traité d'amitié et de commerce à lui apporté par le lieutenant de vaisseau Bouët Willaumez qui agissait au nom de la France.

Ainsi persuadé de l'incertitude de la traite des Noirs et de la nécessité de faire reposer l'économie du royaume sur les recettes d'exportation des dérivés du palmier à huile, *Guézo* se lança dans la culture intensive de cette plante oléagineuse en réhabilitant les anciennes fermes royales et en créant de nouvelles sur des terres conquises par les armes.

3. Fermes royales de palmiers comme moteur de la nouvelle offre économique

3.1. Une ancienne pratique agricole renouvelée

La création des fermes royales au *Danxomè* fut une initiative originale du roi *Agadja* (1708-1740). Après avoir conquis *Allada*, en 1724, le monarque eut l'idée d'installer des fermiers royaux dans les palmeraies naturelles de *Hinvi*, avec pour mission d'y produire de l'huile de palme à consommer au palais d'*Agbomè* (M. Ahanhanzo Glèlè, 1974, p. 157). À sa mort en 1732, son successeur, *Tégbéssou*, y introduisit la culture de l'igname⁵⁷ pour servir le même objectif. Arrivée au pouvoir en 1774, le roi *Kpengla* entreprit de raccourcir le trajet aux émissaires royaux en faisant réaliser des palmeraies aux environs d'*Agbomè* pour habituer ses sujets aux techniques de fabrication de l'huile de palme devenue de plus en plus prégnante dans l'alimentation des populations et utilisée comme meilleur combustible dans l'éclairage des habitations⁵⁸. Le roi *Agonglo* poursuivit l'œuvre de son père en créant de vastes fermes à *Agonlin*, *Jaluma* et *Agonkpa* où les cultures de l'ananas, du maïs, du haricot, du manioc et de la patate douce étaient encouragées aux côtés du palmier à huile (P. Salako, 2007, p. 66). Les performances agricoles enregistrées sur ces fermes rassurèrent le roi *Adandozan* au point qu'il confia leur gestion à *Agblo* et à *Ahohouzou* chargés respectivement de ravitailler le palais en tubercules et en céréales.

⁵⁷ On attribue à Tégbéssou l'apport de l'igname des pays nago voisins suite à une expédition guerrière.

⁵⁸ Cette information est confirmée par la tradition orale qui atteste que le palmier à huile est arrivé au Danxomè sous le règne de *kpengla* qui a également entrepris un effort de mise en valeur de la vallée du fleuve Couffo.

À partir de 1820, les dispositions prises pour pallier l'étiollement de la traite des esclaves devinrent inefficaces. Les difficultés économiques et sociales du royaume empirèrent. Le roi *Guézo* comprit alors la nécessité de renouer avec les fermes royales qui pourraient aider à la reconversion indispensable à la survie économique du royaume. Les mesures énergiques prises, dans cette logique, consistaient d'abord à hisser le palmier au rang des plantes fétiches dont l'abattage était considéré comme un sacrilège passible de lourdes sanctions. Le paysan qui ne voulait pas s'attirer les représailles de *Tokpo*, seul responsable devant le roi des affaires agricoles, prenait méticuleusement soin de cet arbre en le débarrassant de toutes les plantes parasites, notamment des arbres de karité en pousse libre et dont le beurre ne devait pas entrer en concurrence avec l'huile de palme (D. S. Sotindjo, 2017, p. 44). Le roi exhorta, ensuite, les princes à se retourner à l'agriculture qui était en passe de devenir le secteur économique porteur pour le royaume. Aux dignitaires de la cour et aux autres fonctionnaires royaux, il conseilla d'abandonner le petit commerce à leurs épouses et de s'occuper des travaux champêtres (A. Guézo, 1978, p. 115). Son appel en direction des *Anato* (populations roturières) consistait à envoyer des noix de palme dans les villages, à instruire les chefs d'en assurer la distribution rationnelle et de veiller à leur semis régulier. Lorsque le palmier s'est solidement fixé dans les représentations populaires, le roi l'associa aux rituels de naissance en exigeant qu'un palmier fût planté à l'endroit où le placenta de chaque nouveau-né est enterré. Cette nouvelle prescription avait l'avantage d'accroître les superficies des palmeraies individuelles, mais aussi de disposer d'un repère plus ou moins fiable pour déterminer l'âge de chaque arbre qui correspondait à celui de son propriétaire astreint à payer le *Amidjo*, un impôt en huile de palme payable après exploitation d'une palmeraie sur le territoire du royaume.

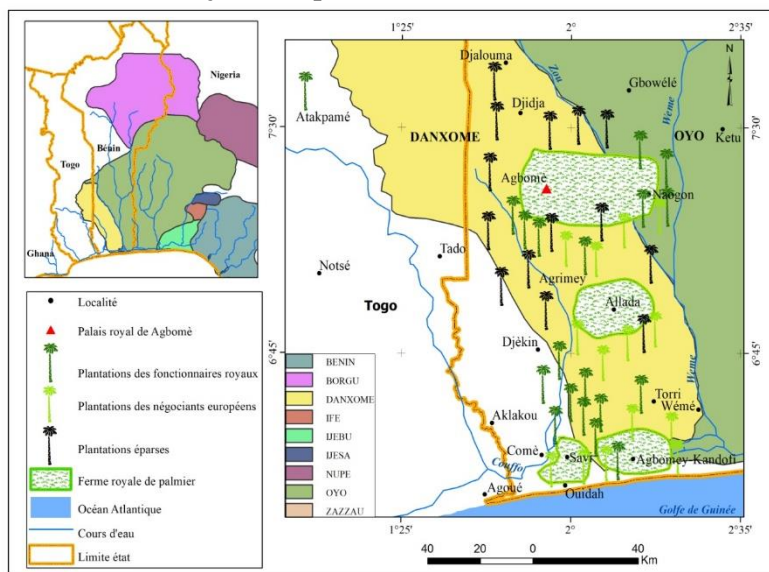
Parallèlement à ces différentes mesures, le roi *Guézo* procéda à la transformation de toutes les fermes nourricières de ses prédécesseurs en de véritables villages agricoles dominés par l'*Elaeis guineensis*. Il intensifia, ensuite, ses expéditions militaires contre ses voisins et, dès qu'un territoire est conquis⁵⁹, ses terres fertiles sont systématiquement

⁵⁹ Du retour de la guerre les esclaves étaient répartis en trois groupes : le premier groupe était utilisé pour les cultes (esclaves de culte), le second servait dans les fermes royales et s'occupait des services royaux. Le dernier groupe, plus important que les deux premiers, était vendu comme esclave marchand. Mais, vers la fin du règne du roi *Guézo* et depuis lors, la proportion d'esclaves utilisée pour la production champêtre royale n'a cessé de s'accroître, l'abolition de la traite des esclaves aidant.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

récupérées et des fermiers y sont immédiatement installés pour suivre la bonne exécution des différents travaux agricoles confiés aux prisonniers de guerres et aux esclavages placés sous leur contrôle (P. Salako, 2007, p. 73). La carte ci-dessous donne une idée des nombreuses fermes ayant servi de moteur à la reconversion économique du *Danxomé*.

Carte : Fermes royales de palmier à huile au *Danxomé* du XIX^{ème}.



Source : Réalisée à partir des informations tirées des documents suivants : M. Ahanhanzo Glèlè, 1974, p. 157 ; A. Guézo, 1978, p. 115 ; H. Desanti, 1945, p. 148.

Quatre grandes régions : *Agbomé*, *Allada*, *AgboméKandofi* (Abomey-Calavi) et *Gléxwé* (Ouidah) constituèrent les pôles d'émergence de la révolution agricole ayant favorisé la reconversion économique du *Danxomé* au XIX^e siècle. Dans la région d'*Agbomé*, les fermes royales de palmiers à huile étaient installées à *Zali*, *Cana*, *Kpoto*, *Agrimè*, *Djdja*, *Fadé* et à *Kotokpa*. Dans la province d'*Allada*, on les rencontrait à *Hinvi*, *Asigui*, *Niaouli*, *Allada* et à *Toffo*. Les fermes de la province d'*Agbomé Kandofi* étaient, quant à elles, réalisées tout au long du lac *Nokoué* à *Hèvié*, *Ahossougbéta*, *Zinvié*, *Zè* et à *Agori*. À *Ouidah*, on les retrouvait à *Togbin*, *Ajoja*, *Ahozon*, *Adoukon*, *Jê-kpota*, *Avlékété*, *Savi*, *Kpahu*, *Décanmè*, *Agomé*, *Tori-Bossito* et à *Tori-Cada*. À côté de ces plantations d'État, se dressaient de nombreuses palmeraies d'importances variables, ceinturant presque toute la ville de *Ouidah*, marquant le paysage à *Allada*, à *Donou* et à *Azogoué* ou longeant la voie

reliant *Ouidah* à *Agbomè*, via *Torri*, *Togoudo*, *Agrimey* et *Cana*. Elles étaient des propriétés privées de fonctionnaires royaux, d'Afro-brésiliens et même de négociants européens.

Par ailleurs, pour éviter qu'un dysfonctionnement technique quelconque n'interrompe le processus économique en cours, le roi prit soin d'inviter les meilleurs forgerons du royaume et de les installer dans un quartier appelé *Huntondji sramè* (quartier des forgerons). Dans ce quartier/atelier qui existe encore de nos jours, les différents outils intervenant dans les travaux agricoles (houes, coupe-coupe, hachettes, etc.) étaient fabriqués sous vigilante la responsabilité d'un chef supérieur qui contrôlait le travail accompli dans chaque forge (M. Ahanhanzo Glèlè, 1974, p. 157). Ces mesures stratégiques et techniques ainsi prises facilitèrent la mise en place du patrimoine végétal d'où le roi *Guézo* et ses successeurs puisèrent l'essentiel des produits oléagineux (huile de palme et palmistes) offerts en réponse favorable aux nouveaux besoins du marché international au XIX^e siècle.

3.2. L'organisation de la production dans les fermes royales

Tous les travaux agricoles liés au développement de la culture du palmier à huile ainsi qu'au traitement des fruits étaient exécutés par des hommes et des femmes faits prisonniers de guerre ou esclaves et sédentarisés dans les différentes fermes. Sous le contrôle rigoureux des *Gléssi* (fermiers royaux) nommés à la tête de ces réserves domaniales, les captifs les plus vigoureux procédaient à la préparation des espaces délimités (dessouchage, désherbage, labour, etc.) pour abriter la plantation. Les femmes et les hommes les plus fragiles s'occupaient de la mise en terre des noix de palme dans le strict respect des techniques prescrites par *Tokpo*⁶⁰. Lorsque les jeunes poussent commençaient par sortir de terre, les autres travaux d'entretien (sarclage, élagage des branches, rebutage, etc.) s'enchaînaient jusqu'à la formation des premiers régimes. Dès que ces régimes arrivaient à maturité, les hommes organisaient la récolte en équipe. Les tas de régimes constitués par les femmes et les enfants étaient égrappés. Les graines passées à la cuisson étaient triturées à l'aide des pieds dans des réceptacles conçus à cet effet. Le mélange onctueux obtenu passait une seconde fois au feu

⁶⁰ Pour mettre les noix du palmier à huile en terre, le *Gléssi* alignait cent esclaves distants, l'un de l'autre, de deux mètres, soit l'écartement de leurs bras. Lorsque la ligne ainsi constituée est bien droite, un trou est creusé à la hauteur de chaque individu pour servir de repère aux autres plants à mettre en terre.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

puis, l'huile de palme qui remonte à la surface du liquide bouillant était récupérée et conservée dans des jarres que les *Ahissigan* (commerçants royaux) font porter, à tête d'hommes, en direction d'*Abomey-Calavi*, de *Godomey*, de Cotonou et surtout de *Ouidah* pour être vendue dans les factoreries (D. Uhé-Beaulaton, 1998, p. 10) largement dominées en nombre et en influence par celles françaises dont les figures de proue étaient les maisons Régis, Fabre et Daumas-Lartigue.

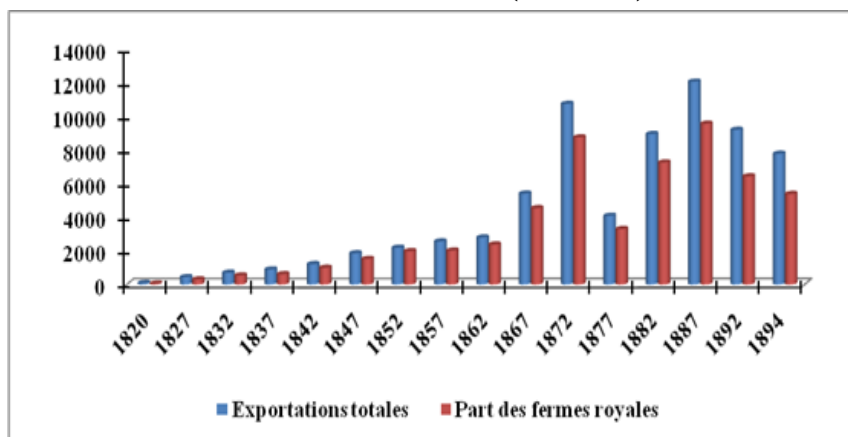
À partir de 1855, les essais chimiques confirmèrent l'usage sans inconvénient de l'amande de palme ou des palmistes dans la fabrication du savon. De même, l'Allemagne et les États-Unis se persuadèrent du rôle important de ce même dérivé du palmier à huile dans l'élevage du bétail, des porcins surtout. Parallèlement au commerce de l'huile de palme qui battait son plein sur toute la côte du golfe du Bénin, le concassage de la noix démarra dans les fermes. À l'aide de deux pierres, femmes et enfants asservis extrayaient les amandes de leurs coques, les regroupaient dans divers contenants qu'ils mettaient en vente dans les mêmes conditions que l'huile de palme.

3.3. La part de fermes royales dans les exportations du Danxomé au XIX^e siècle

La construction d'une série statistique fiable sur les exportations d'huile de palme du *Danxomé* au XIX^e siècle semble relever d'une gageure compte tenu du nombre très important d'acteurs impliqués dans ce nouveau commerce⁶¹, contrairement à celui du « bois d'ébène » monopolisé par la couronne royale et les dignitaires du pouvoir. De plus, la plupart des études consacrées à la vie économique de ce royaume n'offrent que des données parcellaires puisées dans les archives des factoreries européennes d'*Abomey-Calavi*, de *Godomey*, de Cotonou et de *Ouidah* dont la grande partie fut détruite à l'indépendance du Dahomey en 1960 par ces commerçants contraints de replier en métropole. Le travail devient encore plus fastidieux au chercheur qui tente de déterminer la part d'huile de palme livrée par les fermes d'État dans les quantités totales exportées au *Danxomé* de 1820 à 1894. Mais, en dépit de ces difficultés, les chiffres glanés et agrégés en séries quinquennales puis traduits en graphique ci-après donnent une idée plus ou moins parfaite du fait historique étudié.

⁶¹ On y rencontre les producteurs (citoyens libres et esclaves travaillant pour le compte de la couronne), négociants autochtones jouant le rôle d'intermédiaires et les maisons de commerce installées sur la côte.

Tableau : Évolution quinquennale des exportations d'huile de palme au Danxomè : 1820-1894 (en tonnes)



Source : Graphique réalisé à partir des informations tirées des documents ci-dessous⁶².

Au *Danxomè*, le commerce de l'huile de palme s'épanouit progressivement à l'ombre de la traite des esclaves dont il emprunta le dispositif commercial, administratif et législatif. Mieux, les fermes royales de palmier à huile jouèrent un rôle moteur dans la réponse économique donnée par cette monarchie aux nouveaux besoins exprimés par l'Europe industrielle au XIX^e siècle.

En effet, dans ce nouveau commerce qui s'éveilla ainsi sur la côte du golfe du Bénin, les ventes du *Danxomè* passèrent de 78 tonnes en 1820 à 7 799 tonnes en 1894 après avoir culminé à 10 775 tonnes en 1872. De ces 61 895 tonnes d'huile livrées sans discontinuité sur 74 ans, 55 764 tonnes provinrent des palmeraies royales, soit 90,1% du volume total. Mais, tout comme pendant la traite des Noirs (XVI^e-XIX^e siècle), le *Danxomè* ne profita non plus convenablement du commerce des oléagineux au XIX^e siècle. Certes à la différence de la traite négrière qui engendra mort et détresse, le commerce des oléagineux mit tout le

⁶² A. Describes, 1877, *L'évangile au Dahomey et à la côte des esclaves*, Paris, Clermont-Ferrand, p. 207-218. ; A. Guézo, 1978, *Commerce extérieur et évolution économique au Dahomey (1818-1878)*, mémoire de maître d'Histoire, UNB, p. 115 ; A. P. Bouche, 1885, *La côte des esclaves et le Dahomey*, Paris, Editions Plon, p. 144. ; C. Coquery-Vidrovitch, 1962, « Le blocus de Whydah (1876-1877) et la rivalité franco-anglaise au Dahomey », in *Cahiers d'études Africaines*, vol. 2 11.7, p. 119. ; D. S. Sotindjo, 2017, *Des aspects de l'histoire du Bénin (XVI^e-début XXI^e siècle)*, EUE, p. 47. ; E. Chaudoin, 1891, *Trois mois de captivité au Dahomey*, Hachette, p. 273-266.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

monde au travail. Il fut source d'un mieux-être largement partagé et renforça le pouvoir économique de plusieurs commerçants locaux (D. S. Sotindjo, 2017, p. 46). Mais, les prix auxquels le litre d'huile rouge était vendu (12 ou 15 centimes) n'ont jamais pu renflouer les caisses du palais d'Agbomè. Les droits, les taxes et les impôts (en nature et en espèce) perçus sur les activités des différents acteurs ne suffirent non plus à faire d'Agbomè, d'Allada, d'Abomey-Calavi, de Godomey, de Ouidah ni même de Cotonou des villes modernes comparables à Marseille, Havre, Amsterdam, Hambourg ou Stettin où les 85 ou 88 centimes de bénéfices tirés du même litre d'huile rouge étaient investis. Au contraire, ce sont ces énormes profits que tiraient ces nombreuses nations européennes du commerce de l'huile de palme dans le golfe du Bénin qui nourrirent les rivalités que Régis l'aîné voulut faire cesser en proposant la solution coloniale du *Danxomè* à la France en 1890.

Conclusion

Le royaume de *Danxomè* fut créé en 1645 par *Houégbadja*, traître de *Gangnihèssou*, héritier présomptif et jouisseur de l'œuvre pionnière de *Dogbagli*, son géniteur. Durant trois bons siècles, l'expansion territoriale connue par le *Danxomè* amena ce royaume à s'étendre de la mer jusqu'aux monts des *Mahi*, à plus de 200 km au Nord et, du fleuve *Couffo* à l'Ouest au fleuve *Ouèmè*, à environ 100 km à l'Est. Ce vaste territoire ainsi conquis à coups de sabres et de mousquets sur les peuples voisins, permit aux souverains qui se sont succédé sur le trône d'Agbomè d'offrir, dans le cadre du capitalisme mercantile européen (XVI^e-XIX^e siècle), près de quinze millions de captifs aux plantations de produits tropicaux et aux mines de métaux précieux américaines. En retour, la traite transatlantique des Noirs enrichit la couronne royale de biens de prestige (pagnes, miroirs, alcool, chaussures, parfum, perles, nappes de table), d'attributs de souveraineté (fusils, poudre à canon) et de moyens financiers (cauris) ; toute chose qui contribua à hisser le *Danxomè* au rang des plus puissants États du Golfe du Bénin de la période.

Mais, les exigences du capitalisme industriel né des révolutions industrielles européennes apparues sur les deux versants du XIX^e siècle (1830-1890), l'obligèrent à la reconversion économique nécessaire à son maintien dans le concert très envieux des nouveaux acteurs de la deuxième phase de l'économie-monde (XIX^e-XX^e siècle). Les fermes royales de palmier à huile, créées à cet effet par le roi *Guézo* et ses

successeurs, permirent de mettre l'esclave au travail sur place et de livrer les fruits de son labeur au commerce international. Pendant tout le XIX^e siècle, l'huile de palme et les palmistes, suppléants mérités de l'esclave, dominèrent les échanges du *Danxomè* avec les Européens dans le golfe du Bénin jusqu'à sa conquête par la France en 1894.

Sources et éléments de bibliographie

Sources orales

BEHANZIN Omer Fréjus, 65 ans, arrière-petit-fils du roi Béhanzin, entretien réalisé au carré n° 368 à Cotonou, le 14 mars 2019. Il est très renseigné sur l'organisation des douanes dans le royaume de *Danxomè*.

GLELE Gounha Théophile, 67 ans, arrière-petit-fils du roi Glèlè, entretien réalisé à Abomey, le 22 décembre 2019. Il a une parfaite connaissance de l'histoire des fermes royales du *Danxomè*.

ZINFLOU Jean-Martin, 60 ans, entretien réalisé au quartier Ahouaga à Abomey, le 22 décembre 2019. Il est très imprégné de la vie des artisans du *Danxomè*.

HOUEHOTOGBE Daniel Oscar, 66 ans, arrière-petit-fils de HouéhotogbéAwessou, Ahissinon du roi Guézo, entretien réalisé au quartier Djègbé à Abomey le 11 août 2020. Il a une parfaite connaissance des stratégies commerciales du roi Guézo.

KINGLOMAHOUTON Brice, 73 ans, arrière-petit-fils de KingloAyissohoundé, esclave affecté sur la ferme du roi Guézo à *Ahossougbéta* à Agbomè-Kandofi, entretien réalisé à Abomey-Calavi, le 30 avril 2020. Il maîtrise les techniques de production de l'huile de palme sur les fermes royales.

Sources imprimées

Rapport sur l'établissement de Whydah adressé au Ministre des Colonies par Régis et Frères en 1845.

Lettre du Chef Service des Douanes au lieutenant-gouverneur du Dahomey en 1898.

Lettre de Régis au Ministre de la Marine et des Colonies en 1845.

Lettre du Ministre de la Marine et des Colonies à Régis en 1850.

A. Dieudonné Awo, Eunock Odjoumani : Les fermes royales de palmiers ...

Éléments de bibliographie

- ABBE LAFFITTE Joseph, 1876, *Le Dahomé. Souvenirs de voyage et de mission*, Paris, Tours, 224p.
- AHANHANZO GLELE Maurice, 1974, *Le Danxomè, du pouvoir adja à la nation fon*, Paris, Nubia, 282p.
- ALBECA (d') Alexandre (d'), 1895, *La France au Dahomey*, Paris, Hachette, 236p.
- CORNEVIN Robert, 1962, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger-Levrault, 568p.
- CORNEVIN Robert, 1981, *La République populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Maisonneuve et Larose, 584p.
- DESANTI Hubert, 1945, *Du Dahomè au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 266p.
- DJIVO Adrien, 1978, *Guézo, la rénovation du Dahomey*, Tournai, Casterman SA, 108p.
- DUNGLA Édouard, 1951, *Contribution à l'histoire du Moyen Dahomey (royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah)*, Paris, Études Dahoméennes, n° XIX, Tome 1, 67p.
- FOA Édouard, 1895, *Le Dahomey-Histoire-Géographie-Mœurs – Coutumes-Commerce-Industrie-Expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, Henner, Imprimeur, Éditeur.
- Le HERISSE, 1911, *L'ancien royaume du Dahomey. Mœurs, Religion, Histoire*, Paris, Larose, 384p.
- NORRIS Robert, 1790, *Voyage au pays du Dahomè, État situé dans l'intérieur de la Guinée*, Paris, Nouvelles Éditions, 243p.
- POLANYI Karl, 1968, *Dahomey and the slave trade. An analysis of an archaic economy*, University of Washington Press, 213p.
- SOTINDJO Dossa Sébastien, 2017, *Des aspects de l'histoire du Bénin (XVI^e-début XXI^e siècle)*, Allemagne, Éditions Universitaires Européennes, 531p.

Mémoires et thèses

- GAYIBOR Nicoué Ladjou Théodore, 1985, *La Côte des esclaves aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Thèse d'État d'Histoire, Université Paris 1, 1305p.

GUÉZO Anselme, 1978, *Commerce extérieur et évolution économique au Dahomey. Danxomè (1818-1878)*, mémoire de maîtrise d'Histoire, UNB, 118p.

SALAKO O.G. Patient, 2007, *Impact de la traite des esclaves transatlantique sur le paysage végétal au Sud-Bénin*, mémoire de maîtrise d'Histoire, 118p.

Articles de Revues

BUZON Suzanne, 1893, « Une visite à la cour du roi de Dahomey », in *La revue bleue*, Paris, TLI, p 751-759.

JUHE-BEAULATON Dominique, 1998, « La palmeraie du Sud Bénin avant la colonisation : essai d'analyse historique », in Chastanet M, *Plantes et paysages d'Afrique, une histoire à explorer*, Paris, Karthala, CRA, p. 327-352.

SOTINDJO Dossa Sébastien, 2002, « Commerce international et royaumes de l'espace béninois : de la diversité des partenaires au monopole français (1641-1938) », in *Annales FLASH UAC* (Bénin), n° 7, septembre, p. 123-141.

NTELA N° 02, Vol. 1, Juillet – Décembre 2021

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

Contributeurs : Emmanuel Ndzeng Nyangone, A. Dieudonné Awo, Lucien Nianguï Goma, Eunock Odjoumani, Korê Ébénézer Sedegan, Arnaud Achille Gbenassou Gnidehoue, Houphouët Jean Felix Koménan, Hugues Gildas Makoki, Kpa Yao Raoul Kouassi, Martin Pariss Vounou, Yao Kra Marcelle Amani, Noaga Birba, Koffi Antoine Golé, Ange Barnabé Adoffi, Pascal Tano Kassi, Raymond Menga-Poaty, N'dri Laurent Kouakou, Richard Codjo Akodande Honma, Roval Caprice Goma-Thethet Bosso, Richard Tomo Djaowé, Hermann W. Adimou, Jérôme Mabika, Corine Ada Nzoughe épouse Obounou, Guy Obain Bigoumou Moundounga, Konnegbéne Lare, Kouamé Yao, Yawo Agbéko Amewu, Kouamé Hyacinthe Kouakou, Doyankang Fousseny Soro.

Infographie : Dreid Miché Kodja Manckessi

ISSN : 2789-3588